Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20170426-2017-036-DE
Date de télétransmission : 02/05/2017
Date de réception préfecture : 02/05/2017

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 26 AVRIL 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-036 / 3-2-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 20 avril 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.
Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, Al. MOTTE, J. POLAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : C. BADREDDINE, A. BLANCANEAUX, A. FAVIER, J. FORTE, L. MOGORE, B. PARIS, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : PATRIMOINE-FONCIER / VENTES : Vente de la maison dite « Ferme aux idées », parcelle AN 237

Rapporteur : Martine Chasson

EXPOSE : La Commune de Voiron est propriétaire depuis 1989 d'une maison située au 23 rue Aristide Briand à Voiron, parcelle cadastrée AN 237. Ce bien a été mis à disposition pendant un temps à titre social pour y abriter les activités de la « Ferme aux Idées ».

Elle est aujourd'hui vacante et sans destination au PLU. C'est pourquoi la municipalité a décidé de la mettre en vente.

C'est ainsi q'un accord est intervenu avec Monsieur Damien FIORINA, ou toute société pouvant se substituer à lui, qui se porte acquéreur de tout l'immeuble, en l'état, au prix de 150 000 euros.

La maison vendue est de plein pied, d'environ 80 m2, et construite en 1900 sur un terrain de 230 m2 dans le quartier du Cimetière. Elle possède une grande pièce de vie avec cuisine ouverte, un bureau, une salle d'eau, un WC et un débarras. Les huisseries sont en double vitrage récent. Le séjour est en parquet. L'état général du bien est correct, mais il ne possède pas de stationnement privatif.

... /...

Accusé de réception en préfecture
038-213805633-20170426-2017-036-DE
Date de télétransmission : 02/05/2017
Date de réception préfecture : 02/05/2017

PROPOSITION :

VU l'avis de la Commission Finances et Administration générale du mardi 18 avril 2017,

VU l'avis de France Domaine en date du 21 mars 2017,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les conditions de la présente vente à la Monsieur Damien FIORINA, ou toute société pouvant se substituer à lui, au prix de 150 000 euros,
- D'autoriser Monsieur Yves ALLARDIN, Premier Adjoint au Maire, à signer l'acte correspondant.

DECISION : La proposition est **ADOPTEE par 26 voix POUR - 7 ABSENTIONS (J-L. BALLY, N. CHARLETY, A. FAVIER, A. GERVASI, L. TRICOLI, R. REVIL, et J. VIAL).**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VOIRON (ISÈRE)

Julien POLAT